

Les cendres restent un danger durant trois jours

Justice » Il n'y paraît pas toujours, mais les cendres d'un feu de cheminée peuvent cacher des braises restant longtemps dangereuses. Septante-deux heures, avertit le Ministère public fribourgeois. Un incendie survenant dans ce laps de temps expose le responsable à une condamnation pénale pour incendie par négligence.

Ainsi, un matin de janvier 2017, un Broyard avait nettoyé les cendres froides (croyait-il) du feu de cheminée de la veille. Il les avait mises dans un sac en plastique, lui-même rangé dans un seau en plastique sous son abri à voitures. Deux heures après, des braises restantes dans les cendres ont repris vie. Les flammes ont entièrement

détruit l'abri et se sont propagées à la villa, dont elles ont sérieusement abîmé les façades, la toiture et deux chambres.

Pour le Ministère public fribourgeois, rigoureux en matière d'incendies par négligence, le propriétaire «n'a pas pris toutes les mesures adéquates et nécessaires pour éviter la survenance d'un incendie lié à l'embrasement de ces cendres». Il a condamné l'homme à dix jours-amende avec sursis, une peine largement atténuée, souligne-t-il, à cause des répercussions particulièrement pénibles de cette affaire sur les finances de l'homme, qui a dû assumer lui-même le dommage et qui a été profondément affecté émotionnellement. » **ANTOINE RÜF**

Le canton traque le jeu excessif

Prévention » Fribourg renforce sa politique de lutte contre le surendettement et l'addiction au jeu.

«A l'époque, les jeux excessifs ne concernaient que les joueurs de casino. Aujourd'hui c'est une large frange de la population qui est concernée», énonce la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre. En 2018, 1,1% de la population suisse est touchée. Soit environ 3500 Fribourgeois. Jeux d'argent, bourse, mais aussi jeux de rôle en ligne sur internet: les coûts sociaux dus à ces addictions représentent entre 550 et 650 millions de francs par an en Suisse.

Le Centre cantonal d'addiction a fait hier le point sur la

prise en charge et la prévention en matière de jeu excessif, lors d'une conférence de presse. «Les deux tiers des joueurs excessifs ont des problèmes d'endettement», explique Jean-Claude Simonet, chef du Service de l'action sociale. Et d'ajouter que «le cumul des dettes à un certain stade a tendance à accentuer la pratique du jeu».

Pour contrer ce cercle vicieux, un ultime niveau de prévention est destiné aux joueurs en situation de surendettement. Une demande peut être faite par le biais de Caritas Fribourg ou d'un service de tutelle pour avoir accès à un prêt de 5000 à 30 000 francs en fonction de la gravité de la situation. Son remboursement est

échelonné sur quatre ans. Un prêt financé par un fonds cantonal de désendettement de 1,3 million de francs. Vingt personnes ont pu être soutenues par le canton de Fribourg ces cinq dernières années.

Médecin spécialiste en psychiatrie des addictions, André Kuntz précise qu'en 2017 seuls 1 à 2% des personnes concernées par le jeu excessif ont demandé une aide professionnelle. «Il y a très peu de prise en charge par rapport au nombre de joueurs excessifs», précise-t-il. Beaucoup de ces joueurs présentent une deuxième pathologie, comme de la schizophrénie ou l'addiction à des substances qui amplifient leur dépendance.

Un fonds cantonal de prévention et de lutte contre le jeu

excessif existe depuis 2009. Il permet le soutien à hauteur de 250 000 francs par an de projets et d'ateliers de sensibilisation. Plus de 6000 jeunes du secondaire II ont ainsi pu être sensibilisés.

Du 27 au 29 juin prochain, quelque 300 professionnels de la santé et du social seront présents à Fribourg pour un congrès international sur le jeu excessif. Des ateliers de sensibilisation seront proposés aux parents. Le grand public pourra découvrir sur la place Georges-Python un pavillon didactique. Créé par l'association REPER, il proposera des témoignages et une expérience virtuelle sur le jeu excessif. »

JUSTINE LIAUDAT

L'entreprise a reçu l'aval pour acquérir un terrain communal où elle construira son nouveau siège

Phonak peut se développer à Morat

« THIBAUD GUISAN

Economie » Feu vert à un important projet entrepreneurial pour le canton de Fribourg et le district du Lac. Phonak Communications, basée à Courgevau, a reçu hier soir le feu vert du Conseil général de Morat pour l'acquisition d'une parcelle communale de 7330 m², située près du futur centre régional des sapeurs-pompiers, au lieu-dit Les Tioleyres. L'entreprise, qui emploie entre 120 et 125 collaborateurs fixes, y construira son nouveau siège.

A l'unanimité, le législatif a donné son aval à cette transaction. Le vote a même été suivi d'applaudissements nourris. «Apparemment, nous sommes une commune attractive», s'est félicité Andreas Aebersold, conseiller communal en charge des finances. Fin décembre 2017, le groupe Johnson Electric annonçait en effet une vaste extension de son site de Morat, qui compte 400 employés.

Phonak Communications souhaite aller rapidement de l'avant. La mise à l'enquête de son projet est prévue pour cet été. «Nous sommes encore en train de planifier la construction. Il faudra compter quatorze mois de travaux. L'objectif est de pouvoir emménager dans nos nouveaux locaux entre le milieu de l'année 2020 et le début de 2021», présente à *La Liberté* Evert Dijkstra, directeur général de la société spécialisée dans les systèmes miniaturisés de communication sans fil, notamment pour malentendants.

L'investissement est compris entre 15 et 20 millions de francs. Le montant inclut le coût du terrain: 1,46 million de francs, à 200 fr./m². Le tarif permettra à la commune de financer la construction d'un nouveau giratoire et d'une route. «Avec cet



125
Le nombre d'employés de l'entreprise fondée en 1992

20
En millions de francs, l'investissement prévu pour la construction

Locataire à Courgevau, Phonak Communications construira son propre bâtiment à Morat pour le milieu de l'année 2020 ou le début de 2021. Corinne Aeberhard

investissement, nous montrons que nous sommes attachés à une région où nous avons connu beaucoup de succès. Notre premier objectif est de pérenniser nos activités, avant de viser une certaine croissance», ajoute Evert Dijkstra, présent hier soir dans la salle du Conseil général.

Emplois supplémentaires De nouveaux emplois sont prévus. Le nouveau bâtiment devrait pouvoir abriter jusqu'à 160 collaborateurs. La création de dix places de travail supplémentaires est projetée dans les cinq ans. «Un objectif prudent», note Evert Dijkstra, désireux de tenir ses promesses. Fondée en 1992 et pro-



«Nous sommes attachés à la région»

Evert Dijkstra

priété du groupe Sonova (ex-Phonak), basé à Stäfa (ZH), Phonak Communications s'est développée à Courgevau, où elle est locataire de ses locaux. «Le bâtiment n'est plus très fonctionnel. Nos activités se répartissent entre cinq et six niveaux différents. Nous disposerons d'espaces beaucoup plus modernes et adaptés pour développer des activités technologiques.» Conçu au minimum sur deux étages, le nouveau bâtiment devrait totaliser entre 3500 et 4000 m² de surfaces utiles.

Dans le canton, Phonak Communications est principalement active dans la recherche et le développement, mais également dans le marketing et

dans une partie de la vente de ses produits. La société emploie une soixantaine d'ingénieurs. Son chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 100 millions de francs en 2016. «Il progresse de manière continue», se contente d'indiquer Evert Dijkstra avant la publication des résultats du dernier exercice. Tournée vers l'exportation, l'entreprise réalise 1 à 2% de son chiffre d'affaires en Suisse.

Soutien du canton

Le directeur général de Phonak Communications relève que l'entreprise n'a pas cherché à s'implanter ailleurs que dans le district du Lac et le canton de Fribourg. «La région de Morat nous convient très bien. Nous

avons un grand besoin d'ingénieurs. Nous les trouvons dans un bassin régional à la fois francophone et germanophone. C'est un avantage.»

Si le soutien accordé n'est pas précisé, le canton et la Promotion économique ont accompagné l'entreprise dans sa quête de nouvelles bases. Olivier Curty, directeur de l'Economie et de l'emploi, se félicite de cette issue. «C'est une très grosse satisfaction pour le canton et le district du Lac», salue le conseiller d'Etat, en notant que l'entreprise collabore régulièrement avec la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg pour des projets de recherche et le recrutement d'ingénieurs. »